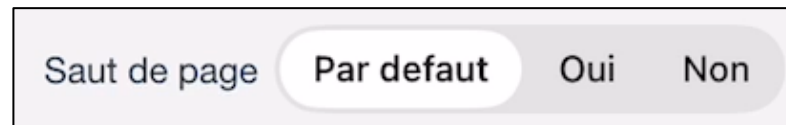


- Ce guide abordera le thème des différentes mises en page pour les constats libres et équivalents (SMS, Abandon,...).

Attention il vous faut positionner le bouton radio en haut à droite de l'écran sur « Version avancée » :



Depuis la version 7.0,
vous avez la possibilité de gérer le saut de page par section
depuis l'écran de votre section (en bas à droite) :



et d'afficher les vignettes des vidéos dans le document.

- 3 Menus sont à votre disposition :

- 1 Format
- 2 Document
- 3 Rappel des options par défaut + spécificités en gras

09:41 Mardi 9 janvier

Constat libre
En cours

Suivi

1 2 3

Mise en page

Version standard
Version avancée

Options par défaut (prochains documents uniquement)

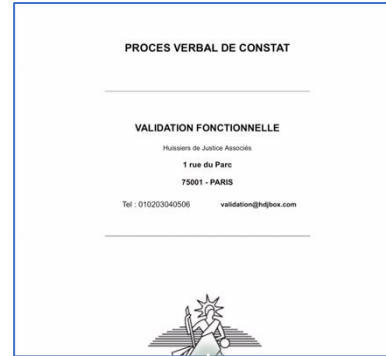
Document

Présentation acte normé	Non	Oui
Ne pas afficher le pays dans les coordonnées du requérant	Non	Oui
Afficher la date dans le pied de page	Non	Oui
Cacher les bordures, numéros et pieds de page	Non	Oui

Photo

Numérotation continue des photos	Non	Oui
Nombre de photos par ligne	1	2
Afficher un cadre autour des photos	Non	Oui
Insertion des numéros des photos	Non	Oui
Afficher la date de prise de vue	Non	Oui
Afficher l'heure de prise de vue	Non	Oui
Afficher les coordonnées GPS des photos	Non	Oui
Afficher le titre de la section et la première photo sur la même page	Non	Oui

1 Format / Document



Mise en page

Format Document ... Options par défaut (prochains documents uniquement)

Document

Présentation acte normé

Ne pas afficher le pays dans les coordonnées du requérant

Afficher la date dans le pied de page

Cacher les bordures, numéros et pieds de page

Non Oui

Non Oui

Non Oui

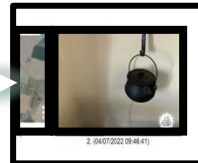
Non Oui

Le pays de votre requérant n'est pas intégré dans le texte de votre document.

Cache les bordures et pieds de page lorsque le constat est généré en version normé si l'option est cochée sur « OUI ».

La date du document s'affiche en pied de pages

1 Format / Photo

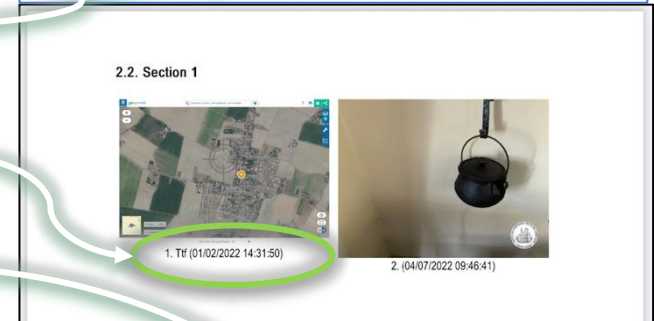


Si la numérotation continue est activée, il y a une seule numérotation tout au long du constat pour les photos. Sinon, la numérotation recommence à 1 à chaque section.

Photo

Numérotation continue des photos	Non	☒	Oui
Nombre de photos par ligne	1	☒	2
Afficher un cadre autour des photos	☒		
Insertion des numéros des photos	Non	☒	Oui
Afficher la date de prise de vue	Non	☒	Oui
Afficher l'heure de prise de vue	Non	☒	Oui
Afficher les coordonnées GPS des photos	Non	☒	Oui
Afficher le titre de la section et la première photo sur la même page	Non	☒	Oui

2 Photos par ligne.



Utile pour garder le lien avec la première photo d'une section



Pensez à activer l'option « GPS ON » lors de la prise de vue

ATTENTION : l'heure dans les coordonnées GPS est l'heure GMT et non l'heure courante.

2 Document / Pagination

Options utiles lors
De l'utilisation d'un sommaire

Depuis la version 7.0, en complément, vous pouvez gérer le saut de page par section/chapitre depuis l'écran de votre section (en bas à

Saut de page Par défaut Oui Non

bouton positionné sur « Par défaut », que vous pouvez forcer sur l'une des positions souhaitées depuis votre section.

Saut de page avant sommaire	Non	Oui		
Saut de page après sommaire	Non	Oui		
Saut de page pour chaque section	Non	Oui		
Pas de saut de page pour la 1ere page	Non	Oui		
Insertion du nombre de pages à la fin du document (PDF uniquement)	Non	Oui		
Numéroter les pages de PDFs annexés	Non	Oui		
Démarrer la pagination depuis la page	1	2	3	4
Inclure la dernière page dans la pagination	Non	Oui		

Impose un saut de page entre chaque section/chapitre de votre document.

Intègre et numérote les pages des PDFs qui seraient annexés.

"Par défaut" : Applique ce qui a été sélectionné dans "Mise en page" sur l'option "Saut de page à chaque section"

Oui : section/chapitre commence sur une nouvelle page

Non : section/chapitre s'affiche à la suite du texte précédent

Le choix Oui/Non fait dans le/la chapitre/section l'emporte sur ce qui a été sélectionné dans "Mise en page".

Utile afin de ne pas tenir compte de vos pages de garde et de fin de vos documents

2 Document / Numérotation - Photo

Numérotation

Numérotation des chapitres & sections

Non

Oui

Photo

Intégrer les photos dans le corps du document, après les constatations

Non

Oui

? Intégrer les photos dans le document (cf. aide)

Non

Oui

1. Etage 1
1.1. Bureau
1.1.1 Mur
1.1.2 Sol

Utile lors de l'utilisation des niveaux sur les sections afin de créer des sous-sections

Cette option destinée aux constats vidéo, permet de ne pas utiliser les photos dans le rapport dès lors qu'elles sont intégrées dans le film

Document / Vidéo

Video

Insertion de la liste des séquences filmées

Non

Oui

Insertion des timecodes de la vidéo complète

Non

Oui

Ne pas afficher le titre d'une section sans texte ni photo

Non

Oui

Afficher les vignettes des vidéos dans le document

Non

Oui

Depuis la version 7.0, vous avez la possibilité d'afficher la vignette de votre vidéo directement dans la section. Attention cela peut faire doublon avec la liste des vidéos.

Liste des vidéos	
	Séquence (à partir de 30 s)
	Séquence (à partir de 41 s)
	Séquence (à partir de 51 s)

Liste des séquences		
Description	Début	Fin
Présentation	0 s	10 s
Caractéristiques de l'iPad	10 s	15 s
Requête	15 s	20 s
Géolocalisation	20 s	30 s
Video 1	30 s	41 s
Video 2	41 s	51 s
Video 3	51 s	1 mn 2 s
Séquence de fin	1 mn 2 s	1 mn 12 s



2 Document / Autre

La table des matières est intégrée automatiquement dans le pdf avant le titre de la première section (ou du premier chapitre)

Autre

Insertion du sommaire

Non ☒ Oui

Insertion de la tarification

Non ☒ Oui

V1 | Aucune mention

PREMIERE EXPEDITION

SECONDE EXPEDITION

EXPEDITION

ORIGINAL

V2 | Aucune mention

PREMIER ORIGINAL

SECOND ORIGINAL

COPIE

ORIGINAL

SOMMAIRE

1. Intérieur Maison..... 3
1.1. Cuisine..... 3
1.1.1 Electroménager..... 3
1.1.2 Mobilier..... 3

VALIDATION FONCTIONNELLE

Huissiers de Justice Associés

1 rue du Parc

PROCES VERBAL DE CONSTAT

LE MERCREDI DIX JUIN

DEUX MILLE VINGT

PREMIERE EXPEDITION

Coût de l'acte

Les articles font référence au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	0,00 €
Déplacement (Art R. 444-48)	7,67 €
Sous total HT	7,67 €
TVA à 20%	1,53 €
Taxe fiscale Art. 302 bis Y	14,89 €
TOTAL TTC	24,09 €

DE JUSTICE

Coût de l'acte

Les articles font référence au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	0,00 €
Déplacement (Art R. 444-48)	7,67 €
Sous total HT	7,67 €
TVA à 20%	1,53 €
Taxe fiscale Art. 302 bis Y	14,89 €
TOTAL TTC	24,09 €

Le tarif est à renseigner dans la section « Informations générales »

- Constats Internet

- Photos : Les dates et heures de photos sont obligatoires. L'affichage des positions GPS est disponible.

- Constats d’Affichage

- Photos : Possibilité de mettre 2 ou 6 photos par page. Il est aussi possible de mettre une seule photo par page, afin d’avoir les photos prises en mode paysage en pleine page.
- Pagination : Possibilité d’ajouter un saut de page avant chaque panneau.
- Autre: Possibilité d’ajouter les textes de loi à la fin du constat et d’insérer le numéro de passage.

- Etat des Lieux

- Présentation : Possibilité d’avoir la description sous forme de tableau (comme ADB)
- Autre : La tarification sera affichée uniquement si les émoluments sont définis.